FICHE DE DONNEES DE SECURITE TOKUYAMA BOND FORCE II

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial TOKUYAMA BOND FORCE II

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées [Dispositif médical] Adhésif dentaire. Pour les dentistes professionnels uniquement.

Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Tokuyama Dental Italy S.r.l.

Via Chizzalunga, 1,

36066 Sandrigo, Vicenza, Italie TEL: +39-0444-659650 FAX: +39-0444-750345

Personne À Contacter http://www.tokuyama-dental.com/tdc/contact.html

Fabricant Tokuyama Dental Corporation

38-9, Taitou 1-chome, Taitou-ku, Tokyo

110-0016, Japon TEL: +81-3-3835-2261 FAX: +81-3-3835-2265

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgenceCentre antipoison et de toxicovigilance de Paris

Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg St Denis, Paris

le numéro de téléphone d'urgence: +33 1 40 05 48 48

numéro de téléphone: +33 1 40 05 43 28 numéro de télécopieur: +33 1 40 05 41 93 Adresse e-mail: cap.paris@lrb.aphp.fr http://www.centres-antipoison.net

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et

Flam. Liq. 2 - H225

Chimiques
Pour l'homme

Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317;

STOT SE 3 - H336

Pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient (1-METHYLETHYLIDENE)BIS[4,1-PHENYLENEOXY(2-HYDROXY-3,1-PROPANEDIYL)] BISMETHACRYLATE

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

propane-2-ol

2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008





	•	*		
Mention D'Avertissement	Danger			
Mentions De Danger				
-	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.		
	H315	Provoque une irritation cutanée.		
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.		
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long		
		terme.		
Conseils De Prudence				
	P210	Tenir àl'écartde la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes Ne pas fumer.		
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.		
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.		
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en		
	D400+000	porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
	P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.		
Conseils De Prudence Supplem		Emiliar to content recipion, content and region of automorate.		
оспосно до гласное саррион	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		
	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.		
	P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.		
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.		
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.		
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.		
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.		
	P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.		
	P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.		
	P321	Traitement spécifique (cf. avis médical sur cette étiquette).		
	P370+378	En cas d'incendie: Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.		
	P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.		
	P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.		
	P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.		
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		
	P332+313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.		
	P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.		
	P337+313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.		
	P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.		
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.		
	P403+235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.		

Garder sous clef.

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Pas connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

P405

2.3. Autres dangers

3.2. Mélanges

(1-METHYLETHYLIDENE)BIS[4,1-PHENYLENEOXY(2-HYDROXY-3,1-PROPANEDIYL)] BISMETHACRYLATE

5 - 15 %

No CAS: 1565-94-2

No CE: 216-367-7

Classification Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

2,6-DI-tert-BUTYL-p-CRESOL

< 1 %

No CAS: 128-37-0

No CE: 204-881-4

Classification

Aquatic Chronic 1 - H410

N-méthyldiéthanolamine

1 - 5 %

No CAS: 105-59-9

No CE: 203-312-7

Classification

Eye Irrit. 2 - H319

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

5 - 10 %

No CAS: 868-77-9

No CE: 212-782-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit 2 - H319

Skin Sens. 1 - H317

2-PROPENOIC ACID, 2-METHYL-, 2-HYDROXYETHYL ESTER, PHOSPHATE

10 - 30 %

No CAS: 52628-03-2 No CE: 258-053-2

Classification Skin Irrit, 2 - H315 Eye Irrit, 2 - H319

propane-2-ol 30 - 60 %

No CAS: 67-63-0 No CE: 200-661-7

Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE

5- 10 %

No CAS: 109-16-0 No CE: 203-652-6

Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Risques particuliers

Risque de dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Éloigner toute source d'inflammation.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans une zone bien ventilée. Les réservoirs de stockage et d'autres récipients doivent être mis à la terre. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sombre (0–25°C, 32–77°F). Tenir à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des étincelles et des flammes nues.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
2,6-DI-tert-BUTYL-p-CRESOL	VLEP		10 mg/m3			
propane-2-ol	VLEP			400 ppm	980 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection







Conditions de procedé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide

Couleur Clair (ou pâle) jaunâtre

 Odeur
 Caractéristique

 Solubilité
 Pas connu.

 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)

Non disponible.

Point de fusion (°C)

Non disponible.

Densité relative 0.986

Densité de vapeur (air=1)

Non disponible.

Pression de vapeur

Non disponible.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Facteur D'Évaporation

Non disponible.

Valeur pH, Solution Concentrée 2.8

Valeur pH, Solution Diluée

Non disponible.

Viscosité

Non disponible.

Solubilité (G/100G H2O/20°C)

Non disponible.

Température de décomposition (°C)

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Haut

Non disponible.

Point d'éclair (°C) 17 °C

Temperature d'auto-inflammation (°C)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non disponible.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non disponible.

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction avec: Alcalis. Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE! Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu.

10.4. Conditions à éviter

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger contre les rayons solaires.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Les agents oxydants forts. Alcalis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Ingestion

La méthode de calcul : Non classé.

Toxicité aiguë - Contact avec la Peau

La méthode de calcul : Non classé. Pas de données.

Toxicité aiguë - Inhalation

La méthode de calcul : Non classé. Pas de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

La méthode de calcul : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La méthode de calcul : Provoque une sévère irritation des yeux.

Données sur la sensibilisation de la peau

La méthode de calcul : Peut provoquer une allergie cutanée.

Données sur la sensibilisation respiratoire

La méthode de calcul : Non classé. Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

La méthode de calcul : Non classé. Manque de données.

Cancérogénicité

La méthode de calcul : Non classé. Mangue de données.

Toxicité pour la reproduction

La méthode de calcul : Non classé. Manque de données.

L'allaitement

La méthode de calcul : Non classé. Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La méthode de calcul : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La méthode de calcul : Non classé. Manque de données.

Danger par aspiration

La méthode de calcul : Non classé. Non applicable.

11.2 Informations sur les autres dangers

Voie(s) de pénétration : Peau , Yeux , Ingestion , Inhalatoire , Effets sur la santé: Voir Rubrique 4.2.

Propriétés perturbant le système endocrinien : Pas connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques Non disponible.

Toxicité - Poissons Non disponible.

Toxicité - Algues Non disponible.

Toxicité - Ie compartiment sédiment Non disponible.

Toxicité - Milieu terrestre Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas connu.

12.7 Autres effets néfastes

Pas connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/ récipient conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Déposer les déchets dans un centre decollecte agréé. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. S'assurer que tout emballage est éliminé en toute sécurité.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

 No. UN (ADR/RID/ADN)
 1133

 No. UN (IMDG)
 1133

 No. UN (ICAO)
 1133

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de

ADHESIVES

transport

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 3

Classe ADR/RID/ADN Classe 3 : Liquides inflammables.

No. D'Étiquette ADR 3
Classe IMDG 3
Classe/Division ICAO 3

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II
ADR/RID/ADN

Groupe d'emballage IMDG | | |
Groupe d'emballage ICAO | | |

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-E, S-D
Code Hazchem •3YE
No. De Danger (ADR) 33
Code restriction de tunnel (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

(EC) No 1907/2006 (REACH). (EC) No 1272/2008 (CLP). (EU) No 2015/830.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 15/12/2022

Révision 6

Mentions De Danger Completes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur l'état actuel des connaissances. Cependant, elles ont été obtenues par des sources diverses, y compris des laboratoires indépendants, elles sont fournies sans garantie aucune concernant leur intégralité ou leur exactitude. Tokuyama Dental Corp. n'a pas tenté, par quelque moyen que ce soit, de cacher un aspect négatif quelconque relatif à la liste fournie ci-dessus, cependant cette dernière est fournie sans garantie aucune.